CONVENTION LAÏQUE 2022
(RE)FAIRE SOCIÉTÉ

Réflexions et questions posées lors des activités préparatoires à la Convention

Régionale CAL Charleroi :

Thématique : « Climat »

Activité : Réflexion, en équipe, sur les enjeux laïques liés à la thématique « climat »

Date : 5 mai

Lieu : CAL Charleroi

Organisation/partenaires si autre que la régionale : /

Nombre de participants : 21

Rapport transmis par : Philippe Luckx

Compte rendu de la discussion en annexe

Réflexions :

- Difficulté à concilier préoccupation climatique et engagement laïque en faveur des libertés individuelles.
- Considérer qu'un climat préservé est un prérequis pour l'application des droits humains.
- Nécessité d'inscrire les revendications climatiques dans une optique de respect de la justice sociale.

Questions :

- Comment concilier climat et justice sociale ?
- Comment concilier climat et économie ?
- Comment concilier climat et laïcité ?

Propositions :

- Prendre de la distance pour revendiquer des solutions viables, non culpabilisantes et respectueuses de la justice sociale.
- Mise en valeur des initiatives positives qui se construisent un peu partout actuellement.
- Mettre en lumière ce qui fonctionne, valoriser les expérimentations dans la recherche d'alternatives en matière de droits, de subsides, de consommation, de fonctionnement…
- Création d'une charte interne visant à assumer notre devoir d'exemplarité en matière de climat.

Formulaire à adapter, à compléter et à renvoyer le plus tôt possible après l'activité à :

Vincent DUFOING, Directeur de la Cellule Projets Communautaires du CAL
vincent.dufoing@laicite.net - 0475/87.01.65

Merci d'avance !

Climat et Laïcité – Réflexions au CAL Charleroi

Jeudi 5 mai 2022, les travailleurs du CAL Charleroi se réunissent afin d'entamer une réflexion profonde sur les liens pouvant être faits entre « action laïque » et « militantisme écologique ».

De prime abord, il n'est pas évident de lier ces deux types d'action. Au sein de laïcité, depuis toujours, nous agissons afin de revendiquer davantage de libertés individuelles. Or, dans la forme que prend le combat contemporain pour l'écologie, il apparait que des restrictions de libertés sont inévitables si on veut éviter les catastrophes climatiques.

Face à ce constat, la première de nos démarches a été de nous accorder sur le fait que préserver le climat est un prérequis indispensable à la mise en application des droits humains. En effet, si notre espace de vie devient invivable, il deviendra impossible de continuer à revendiquer les valeurs universelles qui nous animent. Néanmoins, il convient de rester attentif à ce que la mise en place de mesures pour la préservation du climat ne creuse pas les inégalités sociales qui sont déjà dénoncées par le mouvement laïque. Dès lors, afin d'être porteur d'un discours militant qui soit, à la fois, porteur de valeurs laïques et porteur de défense de l'écologie, la réflexion s'est développée avec l'espoir de trouver des idées concrètes permettant de rencontrer notre désir de justice sociale tout agissant concrètement pour préserver l'environnement.

Tout d'abord, nous sommes partis d'une série de constats par rapport au climat. L'idée était d'identifier les causes du problème écologique et ses solutions potentielles. Il est apparu que notre tendance à la surconsommation est problématique, que les énergies que nous utilisons ne font qu'aggraver la situation, que nos déchets sont mal gérés et que nous vivons dans une société qui accorde une importance démesurée au divertissement, ce qui laisse peu de place pour des actions militantes.

Du côté des solutions envisagées, de nombreuses pistes ont été mises en avant : consommer local, penser l'éducation afin d'y inclure l'importance de la préservation environnementale, repenser profondément le monde du travail, créer des incitants discaux pour encourager la consommation de produits écoresponsables, repenser notre modèle économique, repenser notre modèle agricole, consommer moins, repenser la fiscalité…

Beaucoup d'idée, mais beaucoup d'idéalisme également. Car en dernier recours, il apparait que le principal souci auquel se confronte le combat pour le climat, c'est celui de l'économie. Tout ce qui devrait se faire coute énormément. C'est alors qu'on l'on risque d'entrer en conflit avec nos aspirations à défendre l'idée de la justice sociale. Si seules les personnes qui sont déjà riches seront en capacité de réduire leur empreinte carbone, imposer des mesures écologiques ne fera qu'accroitre les inégalités sociales.

Cette discussion a surtout permis de prendre conscience de l'incroyable complexité qui se dissimule derrière la question climatique. Ce problème est trop souvent présenté de manière simpliste et les pistes d'actions sont généralement construites sur la peur ou sur la culpabilisation. Or, ni l'un ni l'autre ne semble fonctionner. L'enjeu, pour notre institution, serait de parvenir à prendre de la distance par rapport à cette tendance pour revendiquer des solutions viables, non culpabilisantes et respectueuses de la justice sociale.

Une des pistes envisagées serait de se concentrer sur la mise en valeur des initiatives positives qui se construisent un peu partout actuellement. Plutôt que de mettre le doigt sur ce qui ne va pas, on pourrait mettre en lumière ce qui fonctionne, valoriser les expérimentations dans la recherche d'alternatives en matière de droits, de subsides, de consommation, de fonctionnement…

La thématique est complexe et on sent qu'il va encore falloir du temps pour poser les balises permettant de définir une position laïque claire et formelle sur les enjeux climatiques.